

Programme de développement de 145 territoires : Sama Lukonde obtient le soutien des députés provinciaux

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 558 du lundi 21 au mardi 22 mars 2022

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Congo Airways en chute libre

◆ **De quatre avions et zéro dette avec Matata, il n'en reste qu'un seul et 30 millions USD de dette**

P. 2

Forte pression sur la Cour de cassation : le ministre de la Justice interfère dans le dossier Matata

Le dossier judiciaire met-tant en cause l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, a pris une dimension politique inédite. Dans le cercle du pouvoir, on ne cache plus sa haine vis-à-vis du sénateur Matata Ponyo que tous veulent voir – on ne sait pour quelle raison – en prison, sans raison valable. Mis en cause dans l'affaire Bukanga-Lonzo, Matata a été cependant relaxé par la Cour constitutionnelle qui, devant les évidences juridiques, s'est déclarée «incompétente» de juger Matata pour des actes commis lorsqu'il exerçait comme Premier ministre, entre avril 2012 et novembre 2016. P. 3



PARLONS-EN

L'éternel recommencement

ECONEWS

Le président de l'Assemblée nationale n'y a pas fait allusion dans son discours d'ouverture de la session parlementaire de mars. Mais le sujet, qui revêt un caractère ultra-sensible, figure bel et bien parmi les 22 points prévus à l'ordre du jour de cette session parlementaire. Il s'agit de la révision constitutionnelle qui ferait passer le mandat présidentiel à sept ans.

«Avec effet immédiat», soulignent les députés radicaux de l'UDPS et Alliés, tous rangés comme
(Lire page 2)

#LECONGOQUIGAGNE

@Lecongoquigagne01 [Twitter](https://twitter.com/Lecongoquigagne) [Facebook](https://www.facebook.com/Lecongoquigagne) [Instagram](https://www.instagram.com/Lecongoquigagne)

P. 4

Avis d'appel d'offres de UG-PDSS-REDISSE IV

P. 5

Congo Airways en chute libre

- De quatre avions et zéro dette avec Matata, il n'en reste qu'un seul et 30 millions USD de dette

Lancée en grande pompe sous Matata, alors Premier ministre, Congo Airways, compagnie nationale aérienne de la République Démocratique du Congo, était destiné à un bel avenir, avec quatre aéronefs sur la grille de départ (deux Airbus A320 et deux bombardiers). Avec le départ de Matata de la Primature, suivi en janvier 2019 du changement de décor à la tête du pays, Congo Airways a commencé sa descente aux enfers. La chasse aux sorcières qui s'en est suivie, avec pour seule motivation d'écartier la gouvernance laissée par Matata, a

impulsé l'idée de création d'une compagnie nationale d'aviation pour la République Démocratique du Congo. Avec détermination, Matata Ponyo Mapon a doté la nation de cet outil, une fierté nationale, Congo Airways.

Heureusement qu'il avait réussi cet exploit alors qu'il était encore Premier ministre. S'il avait traîné les pieds, on se serait retrouvé avec la situation du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo où une main noire a mis en œuvre, après novembre 2016, une stratégie machiavélique pour condamner le projet à la dérouté.

Congo Airways a survécu parce que Matata était encore aux affaires, au moment de son lancement. Le projet a fini par atteindre sa maturité, alignant à son lancement quatre aéronefs, dont deux Airbus A320 et deux bombardiers, acquis sur fonds propres de la République.

Les Congolais pouvaient enfin voyager en toute sécurité avec l'avion aux couleurs de leur drapeau. Lorsqu'on regarde l'ardoise de l'endettement, elle n'était pas noire. Aucune dette contractée pour ces acquisitions, mais à la place, quatre aéronefs en état de desservir toutes les destinations de la RDC, un pays

continent, en respectant les horaires préalablement établis.

Le Congolais avait retrouvé le bonheur de voyager par avion comme à la belle époque d'Air Zaire. Le «léopard volant» était de retour, avec l'ambition d'étendre ses ailes en Afrique et au-delà du continent noir.

Les avions de Congo Airways subissaient régulièrement des contrôles, faisant poindre à l'horizon, la probabilité d'une sortie de la liste rouge de n'importe quelle autorité de l'aviation civile. L'espoir était permis.

Malheureusement dans ce pays, un projet qui réussit attire des ennuis à celui qui l'a piloté. Tout est fait pour que des personnes compétentes laissent le projet - pourtant prospère - entre les mains des prédateurs, des incompetents.

Avec la complexité du nouveau «gendarme financier» du régime, en l'occurrence l'Inspection générale des finances (IGF), des dossiers montés de toutes pièces ont été lancés pour écartier de la gouvernance de Congo les gestionnaires issus de l'ère Matata. Le tour a été joué. Mais, les dégâts ne se sont pas fait attendre.

Congo Airways vit actuellement cette cruelle situation.

fini par plonger l'entreprise dans un trou noir. On pensait qu'un partenariat avec Kenya Airways relancerait enfin la compagnie. Mais, jeudi dernier, contre toute attente, Kenya Airways a récupéré ses deux avions, exploités en leasing par Congo Airways A ce jour, la compagnie opère difficilement avec un seul avion (Airbus A320), submergée en même temps par une ardoise salée qui affiche 30 millions USD de dette. A Congo Airways, après Matata, c'est le déluge.

ECONOMES

Matata parti, il fallait effacer les traces qu'il avait laissés pourvu qu'on ne parle plus de lui. C'est ainsi que de nouveaux mandataires ont été nommés. Comme la compétence n'était pas le critère le plus important, Congo Airways a amorcé sa chute libre.

LE COUP DUR

Un partenariat conclu en 2021 avec Kenya Airways devait relancer Congo Airways. Mais, coup de tonnerre, jeudi dernier, lorsque Kenya Airways a décidé, sans ménager, de rapatrier ses deux avions Embraer à Nairobi.

Selon des indiscretions, Kenya Airways a invoqué l'insolvabilité de la partie congolaise qui n'a pas pu honorer son engagement du contrat de leasing, avec promesse d'achat, conclu avec Kenya Airways. Ce que rejette Congo Airways qui justifie, dans un communiqué, le retrait de Kenya Airways Congo Airways pour «des raisons strictement opérationnelles».

Quoi qu'amputé de deux aéronefs, Congo Airways rassurerait cependant que «ce fait n'aura aucune incidence sur la continuité de ses services». Avant d'afficher un optimisme béat : «Votre compagnie aé-

rienne nationale vous informe également que sa flotte sera renforcée par le retour imminent de son aéronef Airbus A320 se trouvant au Maroc pour entretien ainsi qu'un A319 en leasing pouvant transporter 150 passagers».

C'est dire qu'à ce jour, Congo Airways ne dispose plus d'une flotte de quatre avions, comme à son lancement. Il n'y a plus qu'un seul en état de prendre les airs, un Airbus A320 qui dessert tous ses escales de la RDC. Bref, un «fula fula» aérien qui fait, sans repos, le tour de la RDC, dans une incertitude sécuritaire sans commune mesure.

Comme pour condamner cette société, une lourde dette de 30 millions de dollars américains l'étreint. Pour se relever, ça ne sera pas facile. Il serait maladroit de priver l'Etat de cet important outil lui légué par l'un de ses dignes fils qui n'attend plus que de recevoir la confiance de ses compatriotes pour relever des défis réels face auxquels le peuple est confronté.

A tout prendre, la chute de Congo Airways est à l'image de la RDC qui, chaque jour qui passe, perd de plus en plus les acquis d'une nation, vouée à y a quelques années, à un avenir plus beau qu'avant.

PARLONS-EN

L'éternel recommencement

(Suite de la Une)

un seul homme derrière leur collègue de récente adhésion, Steve Mbikayi. Par effet immédiat, il faut entendre que l'on ferait table rase des fioritures électorales et démarrer une nouvelle mandature sous le leadership de Félix Tshisekedi libéré des arcanes d'un improbable processus électoral.

Plus tshisekedistes que feu Etienne Tshisekedi en personne, l'ancien FCC Steve Mbikayi et ses phalanges révolutionnaires envisageraient de rééditer l'exploit du renversement, naguère de la majorité parlementaire hors les élections.

La RDC serait alors le premier pays en Afrique subsaharienne qui verrait un président régulièrement élu prolonger son mandat sans passer par les fourches caudines de l'épreuve des urnes. Une analyse froide de l'évolution politique congolaise fait ressortir la propension du parti présidentiel à reprendre à son profit ce qu'il décriait hier.

Les radicaux de l'UDPS semblent oublier que la période trouble des années 2015 et 2016 était la résultante des velléités des «kabilistes» purs et durs à pousser vers un troisième mandat leur champion, après avoir réussi en 2010 à verrouiller la présidentielle à un seul tour.

Les observateurs avertis n'y trouvent rien d'étonnant.

En effet, les réformistes les plus enragés étaient hier encore dans le sésail de Joseph Kabila. Passé (e)s avec armes et bagages dans le camp qu'ils vouaient jadis aux gémonies, il s'agit, ni plus ni moins qu'à prouver leur indéfectible attachement au porteur de la nouvelle vision qu'ils seraient d'ailleurs bien en peine de définir sans ambages.

Dans sa retraite discrète, Joseph Kabila doit bien sourire dans sa barbe, lui qui sait le sens de la trahison; une expérience qu'il souhaiterait sans doute partager avec son successeur, si l'occasion lui en était offerte.

Congo Airways, un itinéraire vers la faillite

Congo Airways bat de l'aile. La compagnie aérienne nationale est en passe de brûler ses ailes et de disparaître du ciel congolais à très brève échéance, victime de l'incurie politique et des décisions de gestion mal pensées et mises en œuvre par des mauvais gestionnaires.

Mercredi 16 mars dernier, la société Kenya Airways a annoncé le retrait immédiat de ses deux aéronefs prêts en leasing à Congo Airways. Ce retrait sonne comme un coup de glas pour la compagnie nationale qui se retrouve désormais avec un seul aéronef pour desservir le vaste territoire de la RDC.

Cette décision de la compagnie kényane est aussi un véritable drame pour des centaines de passagers de Congo Airways, qui se retrouvent en plan dans de nombreuses villes du pays, dans une totale

incertitude quant à leur retour.

CUMUL DE DETTES ET GESTION CALAMITEUSE

Il n'est plus un secret pour personne que Congo Airways se trouve aujourd'hui dans des sales draps, avec une ardoise sociale de près de 3 mois d'arriérés de salaire pour son personnel, des dettes-fournisseurs qui se sont accumulées notamment auprès des fournisseurs des carburants, en plus d'une gestion au lance-pierre de l'entreprise.

Dans un communiqué diffusé après la décision de Kenya Airways, la Direction de Congo Airways a tenté de rassurer que le retrait de deux avions (pour insolvabilité), «n'aura aucun impact sur la continuité de ses services», et dit attendre «le retour imminent de son aéronef Airbus A320 se trouvant au Maroc pour entre-

tenir». Ce communiqué qui transpire le ton pathétique, n'a convaincu aucun spécialiste du secteur, et a même dû faire rire des vaches dans la vallée.

VICTIME DES POLITIQUES ERRATIQUES DU POUVOIR

Congo Airways paie en fait le prix des politiques erratiques du pouvoir en place qui, sans études préalables et par pur populisme et démagogie politique, a imposé des baisses drastiques du coût des billets d'avions, sans rien changer aux charges fixes des compagnies aériennes nationales, notamment aux droits d'atterrissage exorbitants perçus par la RVA.

De plus, pour des raisons purement politiques, le régime en place a émasculé le comité de gestion de l'entreprise hérité du régime Kabila qui disposait d'une

réelle maîtrise des paramètres de la société, au profit d'une nouvelle direction qui avait tout à apprendre. Conséquence : une envolée exponentielle des coûts d'exploitation, et une baisse drastique des recettes due, entre autres, à un endettement accru de l'Etat.

COMA PROGRAMMÉ

Congo Airways avait passé commande de 4 nouveaux aéronefs à la société brésilienne Embraer, mais attendant toujours la libération par l'Etat congolais son unique actionnaire, de 30 millions de dollars US pour les réceptionner.

A l'instar des autres entreprises du même secteur, comme Transco ou la SCTP (ex-Onatra), également en voie d'obsolescence, Congo Airways risque de se retrouver, à court terme, en situation de coma prolongé.

AVEC D'INFOCONGO.NET

Programme de développement de 145 territoires : Sama Lukonde obtient le soutien des députés provinciaux

Deux jours d'échanges au Palais du peuple ont suffi pour que le Gouvernement, représenté par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, obtienne le soutien de tous les députés provinciaux de la République dans la mise en œuvre de l'ambitieux Programme de développement de 145 territoires. Dimanche à la clôture du séminaire d'information, de sensibilisation et d'appropriation du programme de développement local de 145 territoires de la RDC à l'attention de tous les députés provinciaux de la RDC, le Premier ministre Sama Lukonde s'est félicité de cet accompagnement qui augure de bonnes perspectives dans la mise en œuvre de ce programme, censé booster le développement à partir de la base.

ECONOMS

Convoqués à Kinshasa dans le cadre du séminaire d'information, de sensibilisation et d'appropriation du Programme de développement local de 145 territoires (PDL-145T), les députés provinciaux de toutes les 26 provinces de la République Démocratique du Congo ont été au cœur de cet ambitieux programme destiné à insuffler un nouvel élan de développement à partir de la base.

Au Gouvernement, la volonté de mener à bon port ce programme est bien visible, tout comme au sommet de l'Etat où le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, démontre d'une volonté politique sans faille pour relever le défi. C'est pour apporter une nouvelle dynamique et impliquer davantage les élus locaux que les députés provinciaux de toutes les 26 provinces de la RDC ont été, les 19 et 20 mars 2022, à un séminaire d'information sur les contours exacts de ce Programme.

A l'ouverture samedi de ce séminaire, le Chef de l'Etat a circonscrit le cadre de ce programme, tendant la main aux députés provinciaux pour leur réelle implication.

Dimanche à la clôture de ce séminaire, le Premier ministre Sama Lukonde est revenu sur le plan d'action tracé par le Président de la République.

En effet, c'est pour la première fois, dans l'histoire récente de la RDC, qu'un tel séminaire de renforcement en capacité réunit tous les députés provinciaux à Kinshasa pour s'approprier un Programme de développement à la base.

Dans le mot qu'il a prononcé pour la circonstance, le Premier ministre Sama Lukonde a salué la disponibilité des députés nationaux qui « ont démontré à suffisance leur souci de s'approprier ce Programme et surtout leur engagement à adhérer et à contribuer à la matérialisation de cette vision du Chef de l'Etat visant à vaincre la pauvreté sous toutes ses formes et d'établir l'équilibre entre les milieux urbains et ruraux où vivent la majorité de nos compatriotes. Cette appropriation et cet engagement devra, faut-il rappeler, permettre une meilleure dissémination du Programme au sein de la communauté à la base ».

Il est revenu sur le vœu ardent du Président de la République qui a voulu voir ce séminaire atteindre les objectifs qui lui étaient assignés, à

savoir, notamment : « la mise à niveau de l'approche, du contenu et du financement du programme ; et l'appropriation de ce PDL-145T par les députés provinciaux. Il me revient de confirmer que ces deux objectifs escomptés ont été largement atteints ».

S'étant désormais imprégnés des contours exacts de ce Programme, le Gouvernement attend voir les députés provinciaux apporter véritablement leur pierre à l'édification de cet ambitieux projet.

« A ce titre, à la lumière des élections des Gouverneurs qui se profilent dans le tout proche horizon, le Gouvernement compte sur vous, les députés provinciaux, pour faire un choix judicieux de vos exécutifs, qui doivent travailler main dans la main et dans la concorde avec vos Assemblées afin de stabiliser une fois pour toute vos institutions provinciales, en vue d'assurer le succès de la mise en œuvre de ce programme », a indiqué le Premier ministre.

APPEL À LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Si le chef du Gouvernement reconnaît que le « plus grand défi » reste la mobilisation des ressources pour boucler le financement de ce programme, il rassure, cependant, que « mon Gouvernement et sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, déploiera tous les efforts pour mobiliser et rendre disponible ces ressources dans les meilleurs délais ». Et d'ajouter : « De même, le Gouvernement sous mon leadership prend également l'engagement de mitiger tous les risques de mise en œuvre identifiés dans le programme et sera intransigeant en matière de transparence, de traçabilité, d'efficacité et de contrôle afin de garantir la redevabilité envers nos populations ».

Sans doute, le PDL-145T ne prend pas en compte tous les besoins des territoires en particulier, et des provinces en général, le Premier ministre note néanmoins que « ce qui

est essentiel, c'est de retenir que le Gouvernement a fait preuve de volontarisme et d'engagement à corriger les disparités, quant à l'accès des populations aux services sociaux de base », estimant, par ailleurs, que « ce PDL ne constitue qu'une première phase de cadre programmatique opérationnel au niveau de la base qui nous conduira, après son succès et les leçons tirées, à un deuxième PDL plus large de deuxième génération qui intégrera les besoins de nos villes ».

Aussi, a-t-il invité les députés provinciaux « à soutenir la mise en œuvre et faire le meilleur usage possible de ce programme afin de donner plus de lisibilité au processus de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités entre de différents couches de nos populations. Ainsi, nous allons ensemble contribuer par la volonté et la synergie de nos efforts à développer notre pays, la République Démocratique du Congo en commençant par nos territoires ».

Le PDL-145T en bref

Le rapport final des travaux, lu par le Diracaba du Premier ministre, Eddy Tambwe, reprend les prévisions chiffrées de ce Programme. Il s'agit principalement des projets d'investissement ci-après : la réhabilitation et/ou l'entretien des 38.936 Kms de route et 444 ouvrages d'art ; 418 mini-centrales solaires et 471 Kms d'éclairage public ; 3.071 forages et 447 de sources d'eau aménagées ; 238 marchés modernes ; 145 bâtiments administratifs dans les chefs-lieux des territoires et 636 bâtiments administratifs

dans les chefs-lieux des secteurs ; 1.450 logements du staff dirigeant des territoires en raison de 10 dans chaque chef-lieu ; 788 centres de santé et 1.210 écoles à construire et/ou à réhabiliter et à équiper ; 500.000 producteurs locaux à structurer, à professionnaliser par filière portuse à raison de quatre filières par territoire ; 4.340 équipements agricoles de production, de traitement et de transformation à acquérir pour développer les champs collectifs de 75 hectares par filière par territoire, soit un total de 43.000 hectares à em-

blaver pour les 145 territoire ; 500.000 tonnes d'intrants et de semences à distribuer aux producteurs et ménages locaux agricoles ; un système inter-opérable d'information géoréférencée de suivi du PDL-145T à acquérir et à mettre en place.

Selon ce rapport, le coût total de ce Programme est évalué à 1,660 milliard USD. Par principe d'équité territoriale, une moyenne de 10 millions USD sera alloué à chaque territoire pour prendre en compte les différents types d'investissements précités, suivant les priorités.

Forte pression sur la Cour de cassation : le ministre de la Justice interfère dans le dossier Matata

FRANCIS M.

Le dossier judiciaire mettant en cause l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, a pris une dimension politique inédite. Dans le cercle du pouvoir, on ne cache plus sa haine vis-à-vis du sénateur Matata Ponyo que tous veulent voir – on ne sait pour quelle raison – en prison, sans raison valable.

Mis en cause dans l'affaire Bukanga-Lonzo, Matata a été cependant relaxé par la Cour constitutionnelle qui, devant les évidences juridiques,

s'est déclarée « incompétente » de juger Matata pour des actes commis lorsqu'il exerçait comme Premier ministre, entre avril 2012 et novembre 2016.

Dans leur détermination à couler Matata, ses détracteurs sont allés déterrer un vieux dossier de l'indemnisation des anciens propriétaires des biens zaïrianisés. Là aussi, la Justice, particulièrement le Parquet général près la Cour constitutionnelle, se fourvoyait, contrainte de conclure à un « non-lieu », du fait de l'insuffisance de preuves.

Après l'épilogue raté de la Cour constitutionnelle, les ennemis de Matata se rabattent maintenant sur la Cour de cassation qu'ils sont en train de pousser, par tous les moyens, pour fixer le dossier Matata.

Selon des témoignages recueillis par Econews, une forte pression est exercée sur le procureur général près la Cour de cassation pour fixer le procès Matata. A la manœuvre, il y a Mme la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo, qui use de tout son pouvoir politique

pour contraindre le PG près la Cour de cassation à obéir à ses ordres.

Où est donc passée l'indépendance de la Justice ? De quel droit Mme la ministre de la Justice interfère-t-elle dans un dossier judiciaire dont elle n'a aucune incompétence ?

On apprend qu'à la Cour de cassation, l'intrusion de Mme la ministre de la Justice passe pour une pullule amère. La Cour de cassation, qui se réfugie derrière le droit estime que le dossier Matata est vide. Par conséquent, il devait être classé, préconise-t-elle. Ce qui

n'est pas de l'avis de Mme la ministre de la Justice qui, apparemment, voudrait dire le droit à sa manière.

L'intrusion de Mme la ministre de la Justice contredit, sur toute la ligne, les 37 ans de combat de l'UDPS, le parti au pouvoir, pour l'émergence d'un véritable Etat de droit. En cette matière, il n'est pas trop tard pour que l'UDPS revienne à son idéal de départ et honore, enfin, le combat de ses pères fondateurs d'une Justice véritablement indépendante, fondement de la démocratie.




ÇA Y EST
C'EST FAIT

LA RDC A RÉCUPÉRÉ TOUS LES TITRES MINIERES ET PÉTROLIERS
DU GROUPE VENTORA À L'OCCASION D'UNE CEREMONIE
AVEC LA SOKIMO, LE MINISTÈRE DES HYDROCARBURES,
ET LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE !



MALEMBEMALEMBE
RDCEZAKOTELEMA

#LECONGOQUIGAGNE

 Lecongoquigagne01  @Lecongoquigagne  Lecongoquigagne

Après dix jours d'échanges à Kinshasa

La DGDA et l'OMD adoptent un nouveau plan de réforme des ressources humaines

À la Direction générale des douanes et accises (DGDA), l'innovation se conjugue au présent. Pour son directeur général, Jeanne-Blondine Kawanda, la gestion des ressources humaines est au cœur de toutes les réformes de l'administration douanière congolaise. Pendant dix jours, Kinshasa a abrité, avec l'appui technique de l'Organisation mondiale de la douane, des échanges autour de la mise en œuvre de la réforme des ressources humaines de la DGDA. Des conclusions qui inscrivent désormais la douane congolaise dans une nouvelle dynamique.

ECONOMES

La gestion des ressources humaines est au cœur de la nouvelle stratégie de la DGDA (Direction générale des douanes et accises) pour la maximisation des recettes publiques. Pour inscrire l'administration douanière congolaise dans cette nouvelle stratégie, Mme la directrice générale de la DGDA, Jeanne-Blondine Kawanda, a recouru aux services de l'Organisation mondiale de la douane (OMD) dans la mise en œuvre de la ré-

forme des ressources humaines de la douane congolaise.

Du 7 au 18 mars 2022, la DGDA, avec l'accompagnement de l'OMD, a procédé au renforcement des capacités sur la finalisation des outils de gestion des ressources humaines ainsi que sa communication. Et pour son démarrage, l'aéroport international de N'djili a été choisi comme site pilote. Il s'agissait en réalité de finaliser et valider les outils de gestion stratégique à la mise en œuvre efficace et efficiente des réformes des res-

sources humaines au sein de l'administration douanière de la République Démocratique du Congo.

Dans le mot de clôture qu'elle a prononcé, le vendredi 18 mars 2022, Mme Kawanda a remercié le secrétaire général de l'OMD, Kunio Mikuriya, et son directeur de renforcement des capacités, M. Taffili Ebenezer, pour leur appui à la modernisation de l'administration douanière de la RDC, rassurant que la DGDA veillera à l'exécution sans faille de toutes les recommandations issues de ces assises qui, selon elle, permettront de « baliser le chemin vers la mise en œuvre par l'administration douanière de la RDC d'un système de gestion moderne des ressources humaines basé sur les compétences ».

UN NOUVEAU DÉPART

Avec ces réformes touchant aux ressources humaines, Mme Kawanda compte également sur

l'accompagnement de sa tutelle, le ministère des Finances. « Sous l'impulsion du ministre des Finances ici représenté par son directeur de cabinet, mon administration ne ménagera aucun effort pour que la RDC, résolument inscrite dans la voie de la mise en place d'un système moderne de gestion des ressources humaines basé sur les compétences au sein de ses services, puisse inexorablement relever ce défi », a-t-elle promis.

En marge de ces dix jours d'atelier de Kinshasa, la DGDA s'est fixée un certain nombre d'objectifs. Il s'agit notamment de la finalisation des outils de gestion des ressources humaines basée sur les compétences, l'infographie de ces outils, la présentation du projet et ses finalités au Comité de Pilotage, l'explication du rôle du Comité de pilotage dans la réalisation du projet de modernisation des ressources humaines, la commu-

nication du projet au personnel et le démarrage du site pilote.

Durant cet atelier, les participants se sont particulièrement penchés sur la relecture de tous les outils de gestion des ressources humaines basée sur les compétences. L'atelier a consacré une réunion avec le Comité de pilotage mis en place pour la modernisation de la gestion des ressources humaines au sein de la DGDA, avec, en prime, une séance de travail avec le personnel du Bureau des douanes de la Direction provinciale de Kinshasa Aéroport, choisi comme site pilote.

Placé sous la supervision de l'OMD, son expert en gestion des ressources humaines de l'OMD a salué « l'opportunité d'apprentissage » suscitée par ces assises, estimant que les outils de gestion mis à la disposition de la DGDA lui permettront d'être plus efficace au niveau des frontières tant régionales qu'internationales.

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE SANTE

(UG - PDSS)

Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance de Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV)



Financement IDA

Avis d'Appel d'offres : (Procédure à enveloppe unique)

Pays : République Démocratique du Congo

Nom du Projet : **Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance de Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV)**Numéro du Prêt/Crédit : **IDA 64980 ; ZR / D5160 - ZR**Intitulé du Marché : **Fourniture et Livraison des Réactifs et Intrants spécifiques de détection des Epidémies pour L'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB)**Référence DAO Numéro : **ZR-DRC-MSP-272396-GO-RFB**2. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le **Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance de Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de **Fourniture et livraison des réactifs et intrants spécifiques de détection des épidémies pour l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB)**

3. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement. »

4. Le Ministère de la Santé Publique à travers l'**Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG PDSS)** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **Fourniture et livraison des réactifs et intrants spécifiques de détection des épidémies pour l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB)**.

5. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale (« Le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés. Les Fournitures sont en deux lots; elles seront livrées à l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB).

6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG-PDSS) - Dr Dominique B1 - ABO KUBUYA, email : pdssmrdc.ed et ugp-marehe@pdss.cd** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse N°1 mentionnée ci-dessous de 9 heures à 15 heures 30 heure. Heure locale (GMT+1).7. Le Dossier d'Appel d'offres rédigé en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cent dollars Américain (100 \$US). La méthode de paiement sera le paiement par virement sur le compte ci-dessous indiqué contre un récépissé de paiement : Nom de la Banque : **ECOBANK RDC**Titulaire du compte : **MIN FIN PDSS VIC DAO**N° de compte : **0002600014356000077372**

8. Les offres devront être remises à l'adresse N°1 ci-dessous au plus tard le 28 Avril 2022 à 13 heures 30, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent y assister et des personnes présentes à l'adresse N°2 mentionnée ci-dessous le 28 Avril 2022 à 14 heures heure locale.

10. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre, pour un montant de Vingt mille (20.000) dollars américains.

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse N°1

Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG-PDSS)

Concession INRB, Croisement des avenues des Huileries - Tombalbaye, Bâtiment PDSS, Combe Kinshasa, - RDC

Attention : Charles MBUYI

Téléphone : +243 974325004

Mail : ugp-marche@pdss.cd / pdssmsp.rdc@gmail.com

Adresse N°2

Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG-PDSS)

Concession INRB, Croisement des avenues des Huileries - Tombalbaye, Bâtiment PDSS, Gombe Kinshasa, - RDC

Salle de réunion

Téléphone : +243 815586623

Mail : ugp-marche@pdss.cd / pdssmsp.rdc@gmail.com

Pour le Coordonnateur National UG PDSS

Le Project Manager REDISSE IV

Dr Baudouin MAKUMA



« Empire du silence » : un film pour réveiller la justice sur les crimes en RDC

Dans son dernier documentaire, le cinéaste belge Thierry Michel raconte 25 ans de guerres congolaises, et dénonce des crimes toujours impunis. Mais « L'Empire du silence » relaye surtout la campagne « Justice For Congo » du prix Nobel de la paix, Denis Mukwege, qui demande aux institutions congolaises et internationales d'organiser des procès. A la différence du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qui se dit prêt à tourner la page de graves crimes commis en RDC pendant toutes ces années, le Nobel Denis Mukwege plaide plutôt pour une justice transitionnelle sans faire table rase du passé.

Le film coup de poing de Thierry Michel, « L'Empire du silence », n'est pas un simple documentaire sur les 25 ans de tragédie qu'a vécu et que vit encore la République Démocratique du Congo (RDC). Avec ce film, le cinéaste veut mettre fin à plus de deux décennies de silence de la justice internationale et congolaise sur les massacres sans fin qui ont secoué le Congo de la fin des années 1990 jusqu'à aujourd'hui. Une impunité que les Congolais paient encore cash, puisqu'une centaine de groupes armés pullulent encore dans l'Est du pays. Une guerre sans fin, dans laquelle les auteurs des crimes sont nombreux : groupes rebelles, politiciens, militaires congolais, mais aussi armées des pays voisins.

UN RAPPORT DANS LE TIROIR

Thierry Michel retrace l'histoire des guerres du Congo dans un long périple à travers « sept provinces martyres » – relire notre article. Le cinéaste

s'appuie notamment sur le Rapport Mapping des experts de l'ONU qui ont répertorié plus de 600 cas de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité entre 1993 et 2003. Thierry Michel a retrouvé les témoins, et leurs paroles sont glaçantes.

« Les corbeaux ne savaient plus voler tellement ils avaient mangé de chair humaine », raconte le journaliste Deogratia Namujimbo. Mais ce rapport, contesté notamment par le Rwanda, a été rangé dans les tiroirs de l'ONU, sans que la justice internationale ou congolaise n'y donne suite.

Le film ne s'arrête pas au Rapport Mapping et documente également les crimes de masse les plus récents, comme la répression sauvage des miliciens Kamuina Nsapu par le pouvoir dans les Kasai. 5.000 morts ont été recensés par l'Eglise catholique au Congo et deux experts de l'ONU y ont même été décapités en 2017.

« PAS DE PAIX DURABLE SANS JUSTICE »

Le film « L'Empire du si-



Les guerres sans fin du Congo – Image extraite du documentaire de Thierry Michel © DR

lence » entend aller plus loin que la simple séance de cinéma. Le documentaire va en effet servir de support à la campagne « Justice For Justice », soutenue par le prix Nobel de la paix congolais, Denis Mukwege, pour qui, « Il n'y a pas de paix durable sans justice. Or, la justice ne se négocie pas ».

Le film entend sensibiliser le grand public avec le soutien de nombreuses organisations de droits de l'homme, comme la FIDH, l'ACAT, Human Rights Watch, ou Amnesty. « L'Empire du silence espère surtout faire bouger les lignes pour instaurer un véritable mécanisme

de justice transitionnelle au Congo, ou que la justice internationale se saisissent enfin du dossier congolais ».

UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION FRANÇAISE

A Paris, les appels du Dr Denis Mukwege ont récemment été entendus par un groupe de 17 députés, emmené par Frédérique Dumas. Ces députés viennent en effet de soumettre une proposition de résolution réclamant la mise en place des recommandations du Rapport Mapping. La proposition portée par la députée des Hauts-

de-Seine invite le gouvernement français à demander officiellement au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de mener des enquêtes en République Démocratique du Congo sur les crimes commis depuis 1993 jusqu'à aujourd'hui.

Le texte demande également la mise en place d'un tribunal pénal international « qui ferait progresser les cas avérés de violations des droits humains remontant à avant 2002 ou la création d'une juridiction internationale ad hoc de composition mixte ».

CHRISTOPHE RIGAUD
AFRIKARABIA

Denis Mukwege : « On ne peut pas tirer un trait sur le passé, tourner une page sombre et tragique sans rendre la justice »

ECONEWS

Dans une interview accordée, mercredi dernier, au journal belge Le Soir, le Président de la République Félix Tshisekedi a donné sa position sur les crimes commis par les groupes et les armées de la sous-région dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

« Je ne pense pas que ce soit à l'ONU de le faire. Nous devons nous doter de moyens de le faire. L'ONU, certes, peut nous accompagner par son expertise, ses experts, ses documents, pour nous aider à retracer les criminels. Je crois profondément qu'il n'y a pas de paix sans justice. Il faut que justice soit rendue à toutes ces victimes congolaises, mais aussi rwandaises,

burundaises et de la République ougandaises. Je ne pense pas que cela puisse dénaturer nos relations avec les pays voisins », avait dit le Chef de l'Etat congolais.

Selon lui, le passé, c'est le passé. Il faut regarder vers l'avenir. « Ma vision, c'est qu'il faut tirer un trait sur le passé, vivre ensemble. Nos populations vivent ensemble, se marient, s'unissent... C'est pour cela que dès mon élection, ma première démarche a été de rencontrer mes voisins, cela ne sert à rien de vivre en se regardant comme chiens de faïence. Cependant, je crois que, pour pacifier les esprits, les réconcilier, il faut aider à faire la lumière sur ce qui s'est passé et cela, c'est à la justice congolaise de le faire, mais elle



devra être aidée. Ce serait un grand moment d'avancée vers une paix durable dans la région », note Tshisekedi.

C'est une position que ne partage pas Denis Mukwege.

Le prix Nobel de la paix relève d'abord les faiblesses des institutions judiciaires de la République Démocratique du Congo.

« Il est illusoire de croire que la justice congolaise a les moyens

de relever les défis de l'impunité. La dimension internationale et internationalisée des conflits doit entraîner une réponse internationale et internationalisée de la justice », pense-t-il.

Pour lui, regarder ensemble vers l'avenir nécessite d'interroger le passé et de l'assumer. « On ne peut pas tirer un trait sur le passé, tourner une page sombre et tragique sans rendre la justice, dire la vérité, octroyer des réparations et garantir la non-répétition des atrocités. Il s'agit de préalables indispensables à la réconciliation et au vivre ensemble dans des relations amicales. Il n'y aura pas de paix durable sans la justice », rappelle-t-il.

Sur le terrain, cependant, les mécanismes de justice transitionnelle se font toujours attendre.

Coopération : une importante mission économique et commerciale de la Région bruxelloise séjourne à Kinshasa

Les relations belgo-congolaises sont au beau fixe. Cela se traduit davantage avec l'organisation, dès ce lundi 21 mars à jeudi 24 mars 2022 dans la capitale de la République Démocratique du Congo, de la troisième édition de la Semaine belge de Kinshasa placée sous le thème « la création de richesse à travers une économie durable et sociale ». Cette manifestation coïncide également avec le séjour à Kinshasa d'une importante mission économique et commerciale de la Région bruxelloise.

VÉRON KONGO

Conduite par MM. Rud Vervoort et Pascal Smet, respectivement ministre président en charge du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles, et secrétaire d'Etat belge chargé des relations européennes, internationales et du commerce extérieur, une délégation de la mission économique de la Région bruxelloise a été accueillie, samedi 19 mars 2022 à sa descente d'avion par le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngabila Mbaka.

Durant son séjour de cinq jours sur le sol kinois, cette mission participera à la troisième édition de la Semaine belge de Kinshasa organisée dans le cadre de renforcement de la coopération entre la République Démocratique du Congo et la Belgique, particulièrement la ville de

Kinshasa.

Il est fort possible que la délégation belge rencontre le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge ainsi que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui revient de la Belgique pour raisons de santé. Rien n'est encore confirmé à ce propos.

Sur le plan politique, cette mission économique est venue approfondir l'accord d'association qui avait été signé en 2016 entre la Région bruxelloise, d'une part, et la capitale congolaise, d'autre part. Mais, pour des dizaines d'entreprises de la Belgique qui font partie du voyage, c'est aussi l'occasion de chercher des partenaires.

La mission économique de la Région bruxelloise met aussi l'accent sur diverses thématiques dont le numérique, l'économie circulaire, l'entrepreneuriat féminin, la santé et la culture.

En outre, le cabinet Rud



Le ministre président Rud Vervoort répondant aux questions de la presse

explique que c'est en 2019 que le ministre président et le secrétaire d'Etat belge avaient rencontré en Belgique le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Les deux parties avaient la volonté de renforcer les relations entre la Région de Bruxelles et la capitale de la RDC. Pour ce faire, il avait été prévu d'organiser une mission bruxelloise officielle dès l'année qui suivait, en 2020. Mais la pandémie de COVID-19 a perturbé l'agenda.

DE LA DÉLÉGATION DE LA MISSION

Une représentante poli-

tique de la ville de Bruxelles, l'échevine Lydia Mutyebele Ngoy est du voyage, ainsi que différentes associations et des acteurs des secteurs académique et culturel.

Il en est de même du musée Kamal-Center Pompidou qui a effectué le déplacement pour lancer à Kinshasa un projet artistique spécifique qui souhaite s'inscrire dans le débat actuel autour de la décolonisation.

Il y a environ cent personnes représentant des dizaines d'entreprises (77) qui constituent cette délégation économique. Il s'agit des so-

ciétés des trois régions du pays chapeautées par l'Awex (Agence Wallonie à l'exportation et aux investissements étrangers), l'agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise hub brussels et Flanders Investment et Amp; Trade (FIT) pour le nord du pays.

Selon l'Awex, la mission commerciale tri-régionale se concentrera sur les secteurs ci-après : la santé, l'environnement, l'énergie, infrastructures et transport, les nouvelles technologies l'information et la communication et l'agriculture.

ESU : les professeurs projettent de nouveau une grève sèche

VÉRON K.

Ce n'est certainement pas de sitôt qu'on cessera de s'apitoyer sur le sort des professeurs d'universités et instituts supérieurs du secteur public en République Démocratique du Congo.

En effet, du 14 février au 21 mars 2022, il y a de cela plus d'un mois depuis que le protocole d'accord a été signé entre le gouvernement et le Réseau des associations des professeurs d'universités et instituts supérieurs (RAPUCO). Malgré les assurances du Premier ministre, l'Etat-employeur fait du sur place. La commission paritaire qui devait commencer les travaux le 7 mars 2022 traîne les pieds.

Ce retard a des conséquences fâcheuses sur ce que les professeurs considèrent comme acquis dans le protocole d'accord. Car, les retombées sont attendues dès le deuxième trimestre 2022.

Face à la léthargie qui caractérise le gouvernement



Triste sort pour les étudiants de l'ESU du secteur public

dans l'application des dispositions contractuelles, le RAPUCO devient sceptique et n'attend plus reculer.

Dans un communiqué parvenu à notre Rédaction et signé conjointement en date du 18 mars 2022 par les professeurs Iyolo Pongo Rodolphe, Lubo Yambele David et Mokit Mwana Kitenge, respectivement coordonnateur du RAPUCO, président de l'APUKIN (Association des professeurs de

l'UNIKIN) et secrétaire général de l'ACASUL (Association des chefs de travaux, assistants des universités), le RAPUCO exige du gouvernement le démarrage effectif des travaux de la commission paritaire au plus tard ce mardi 22 mars 2022. A défaut, ce réseau qui négocie avec le gouvernement au nom de toutes les corporations syndicales des professeurs, va lancer une opération dénommée « Toge dans la rue ».

Cette manifestation qu'il projette pour le jeudi 24 mars aura comme points de chute : Palais de la Nation pour la ville de Kinshasa; gouvernorat pour les chefs-lieux des provinces et bureau de l'administrateur du territoire pour les chefs-lieux des territoires.

En outre, les professeurs de l'UNIKIN attendent l'application du protocole d'accord signé entre le gouvernement et le RAPUCO. Lors

de l'investiture du comité exécutif de l'APUKIN que dirige le professeur David Lubo, ils ont exigé la poursuite des négociations à travers la commission paritaire. Ils ont promis de se retrouver à la prochaine assemblée générale en avril 2022 pour évaluer cette exécution, tout en indiquant qu'en cas de non-satisfaction, ils se réservent le droit d'une grève sèche.

La balle est donc dans le camp du gouvernement qui doit se rappeler qu'au cours de la 45^{ème} réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, vendredi 18 mars 2022, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a, pour une nième fois, demandé à ses interlocuteurs de travailler en collaboration avec la population. Rien qu'avec ce rappel, le problème des professeurs ne peut souffrir d'une défaillance, d'autant plus que la solution a été déjà trouvée avec la signature du protocole d'accord. Il ne reste qu'à passer à l'application, une phase qui ne peut prêter à équivoque.

Création de « Congo Ressources » pour le « développement, la valorisation et la promotion des actifs miniers »

La République Démocratique du Congo veut renforcer sa souveraineté dans la gestion de ses actifs miniers. Après avoir récupéré plus de deux milliards USD d'actifs miniers et pétroliers à la suite de l'accord signé le 24 février 2022 avec le Groupe Ventora du milliardaire israélien Dan Gertler, l'Etat congolais a décidé de créer un cadre pour une meilleure gestion de ces actifs miniers.

Vendredi en Conseil des ministres, le Gouvernement a adopté, sur proposition du ministre d'Etat en charge du Portefeuille, le projet de création de la société, dénommée « Congo Ressources », pour « le développement, la valorisation et la promotion des actifs miniers de la République Démocratique du Congo ».

Il s'agit d'un véhicule financier mis en place pour résoudre la problématique de la valorisation des actifs dormants des entreprises minières du Portefeuille de l'Etat qui ne sont pas exploités et mis en valeur. Allusion faite notamment à certains actifs qui sont tombés

dans le domaine public de l'Etat pour défaut de paiement des droits superficiaires, d'une part; et de leur incapacité de faire face aux exigences du financement des infrastructures ou d'offrir des garanties devant permettre de conclure des partenariats gagnant-gagnant, d'autre part.

Selon Mme la ministre d'Etat du Portefeuille, « cette valorisation d'actifs miniers se fera à travers les marchés boursiers du monde, qui permettra de lever les fonds qui seront affectés à la certification de nos réserves et serviront de garanties collatérales pour les gros investissements ». A ce titre, « Congo Ressources » sera donc une société nationale d'exploration et de développement axée sur l'acquisition, la mise en valeur et la constitution des actifs miniers convertibles.

Voici le compte rendu de la réunion du Conseil des ministres du 18 mars 2022.

ECONEWS

Compte rendu de la quarante-cinquième réunion du Conseil des ministres

Comme annoncé, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a présidé en présentiel la quarante-cinquième réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 18 mars 2022.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat;
- II. Points d'informations ;
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Adoption d'un dossier.

I. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté sur quatre (4) points, à savoir:

1. La nécessité du soutien public pour l'émergence nationale d'une filière agricole

Pour répondre à sa vision de la revanche du sol sur le sous-sol, le Président de la République, Chef de l'Etat, a invité le Gouvernement à impulser et à coordonner la transformation des atouts naturels dont regorgent notre pays, tels que : la disponibilité de 80 millions d'hectares de terres arables, une hydrographie dense pour ne citer que cela ; et d'un point de vue régional, l'expérience avérée dans la production, dans notre pays, du riz, du manioc, des pommes de terre et du maïs, est un signe que ce défi peut



être relevé.

Bien que la libre concurrence soit la règle qui prévaut dans notre système économique, le Chef de l'Etat a estimé que le Gouvernement peut orienter progressivement certains achats publics, notamment, ceux liés aux produits agricoles vers les producteurs agricoles locaux, avec comme objectif principal, l'atteinte d'une révolution agro-industrielle nationale.

Il va sans dire qu'il faut, d'une part, garantir à nos producteurs agricoles l'accès à des marchés publics qui devront, en avance, exprimer leurs besoins en termes de quantité, de qualité et de conditionne-

ment.

D'autre part, pour favoriser l'éclosion d'une filière agricole nationale qui devra se professionnaliser afin d'améliorer la compétitivité de ses produits.

Sous la coordination du Premier Ministre, les Ministres en charge de l'Agriculture, du Commerce Extérieur, de l'Industrie, de l'Economie nationale, du Budget ainsi que des Finances ont été chargés de mettre en place une Commission de travail devant analyser la possibilité d'orienter, dès la fin de cette année, les achats de colis de fin et de début d'année des produits alimentaires du Gouvernement ainsi que ceux

de la Présidence de la République, vers les produits agricoles issus de la production locale.

2. La redynamisation du transport maritime congolais

Constatant que les Lignes Maritimes Congolaises (LMC) totalisent, à ce jour, plus de deux décennies sans disposer de sa propre flotte, le Président de la République a plaidé pour une nouvelle stratégie pouvant ressusciter les activités de cette entreprise publique en lui dotant, notamment, de navires performants et adéquats pour lui permettre de jouer son rôle naturel d'armement d'Etat.

Il a insisté qu'il est opportun d'accroître sa capacité de participation dans l'industrie maritime internationale et contribuer ainsi efficacement au développement du commerce extérieur du pays.

Pour y parvenir, le Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille ainsi que le Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement ont été chargés de travailler en synergie pour présenter au Conseil des Ministres un projet y relatif, et ce, dans un délai d'un mois.

Ce projet devrait comprendre deux volets, à sa-

(Suite à la page 9)

Compte rendu de la quarante-cinquième réunion du Conseil des ministres

(Suite de la page 8)

voir: (1) l'acquisition, à court terme, des navires adaptés au tirant d'eau du port de Matadi, et ; (2) l'acquisition, à moyen terme, des grands navires à mettre en exploitation aussitôt que le premier quai du port en eaux profondes de Banana sera opérationnel.

3. La relance du transport fluvial

Rappelant au Gouvernement que le transport fluvial présente le double avantage d'être le moins cher en termes de coût à la tonne-kilomètre transportée par rapport à d'autres modes des transports, et l'investissement moins couteux, le Président de la République a chargé le Gouvernement à s'investir pour la relance de ce mode de transport.

Pour ce faire, le Chef de l'Etat a chargé le Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement, en collaboration avec le Ministre des Finances, à présenter au Conseil des Ministres, endéans un mois, un Plan de relance y relatif.

Ce plan devrait être axé notamment sur :

- Les unités flottantes à réhabiliter composant le parc existant, mais aussi en profiter pour revaloriser l'industrie locale entre autres les chantiers navals de la SCTP et de CHANIMETAL pour la construction des nouvelles unités selon les normes en la matière de manière à desservir à la fois le fleuve et ses affluents ;

- La fiabilisation et la sécurisation des voies, notamment par les travaux réguliers de balisage et de dragage, qui passent par la redynamisation de la Régie des Voies Fluviales ;

- Le contrôle technique régulier et le respect des normes de toutes les unités flottantes en vue d'endiguer durablement les naufrages et incidents divers qui endeuillent fréquemment le pays ;

- Les ports fluviaux à réhabiliter et qui doivent être dotés d'un minimum d'équipements de manutention ;

- La suppression des tracaseries aux ports d'accostage et le long de la voie d'eau qui induisent une hausse des prix des produits au consommateur final.

4. Numérisation des entreprises du Portefeuille de l'Etat et paiement sécurisé des factures de la SNEL et de la Regideso

Tenant compte du développement du numérique, le Président de la République a insisté sur le fait que toutes nos entreprises publiques devraient en tirer de nombreux avantages en vue d'une gestion transparente et traçable. La digitalisation, a-t-il rappelé, permet d'améliorer les performances des entreprises sur de nombreux indicateurs.

Pour ce faire, il a chargé la Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille, assistée par le Ministre du Numérique, de s'assurer que toutes les entreprises du Portefeuille de l'Etat puissent produire et mettre en œuvre, et à court terme, des feuilles de route adaptées pour répondre à cet impératif, en priorisant ce qui est lié aux finances des dites entreprises.

S'agissant plus particulièrement de la Société Nationale d'Electricité et de la REGIDESO, qui ont en commun des problèmes récurrents de trésorerie découlant notamment des nombreuses failles dans leurs processus de collecte et de traçabilité de leurs recettes, le Président de la République a exigé qu'il soit mis en place, d'ici le 31 décembre 2022 au plus tard, un système d'information intégré.

Dans l'optique de répondre aux standards internationaux, pour une meilleure canalisation des recettes et pour mettre définitivement fin au coulage endémique des recettes, tous les paiements faits par les abonnés pour la consommation d'eau et d'électricité doivent passer par un circuit électronique sécurisé et ce, sur toute l'étendue du territoire.

Pour y arriver, il y a nécessité de se faire accompagner par le secteur bancaire, les opérateurs Télécom et plus généralement de l'ensemble de l'écosystème technologique du pays qui comporte de nombreuses Fintech pouvant consolider ce changement radical. Le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité a été

chargé de suivre scrupuleusement ces orientations.

INTERVENTION DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Dans la suite de la communication du Président de la République, le Premier Ministre a, d'abord, souhaité, au nom de tous les membres du Gouvernement, un bon retour et un prompt rétablissement à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, à la suite de son séjour privé à l'extérieur du pays, séjour au cours duquel il a eu l'opportunité de recevoir des soins appropriés que nécessitait son état de santé.

Ensuite, il a déploré les drames qui ont affecté la Nation à la suite d'accidents mortels et incendies.

Dans le territoire de Lubudi, Province du Lualaba, des compatriotes ont été victimes d'un déraillement qui a causé plusieurs pertes en vies humaines. A cette occasion douloureuse, les autorités politico-administratives avaient été instruites pour la prise en charge des victimes.

A Kinshasa, dans la commune de Matete, au Quartier De Bonhomme, un incendie a provoqué, dans la nuit du mercredi 16 mars 2022, des dégâts matériels considérables et la perte en vie humaine. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a salué la compassion du Chef de l'Etat qui sur sa route de retour à Kinshasa, est passé par le lieu du drame pour réconforter les sinistrés.

Le jeudi 17 mars 2022, l'accident mortel survenu au niveau du pont de la rivière Mai-Ndombe, a causé la mort de plusieurs compatriotes, parmi lesquels trois Députés provinciaux du Kwilu, alors qu'ils effectuaient un voyage à Kinshasa, pour raisons d'Etat.

Pour le Premier Ministre, ces drames interpellent le Gouvernement de la République quant à la nécessité de renforcer des mesures de sécurité dans les domaines du transport et de l'aménagement du territoire. Autant ils rappellent la problématique de l'urbanisation et celle du commerce du produit pétrolier dans les grandes villes.

Le Gouvernement s'incline devant toutes ces victimes et sur tant d'autres, et s'engage à prendre des dispositions utiles à travers les mi-

nistères sectoriels, notamment ceux de Transports, Voies de Communication et de Désenclavement, de l'Urbanisme et Habit, de l'Aménagement du Territoire ainsi que celui des Hydrocarbures chacun en ce qui le concerne pour prévenir ce genre des cas.

En ce qui concerne les préparatifs du match de barrage des Léopards prévu le 25 mars 2022 contre l'équipe nationale du Maroc, le Premier Ministre a rappelé le devoir sacré et patriotique de mobiliser la Nation toute entière afin de soutenir et d'encourager nos Léopards afin qu'ils remportent haut la main, ce grand défi historique.

Il a rassuré que le Gouvernement, à travers les Ministères des Sports et Loisirs, du Budget et des Finances, s'est engagé à ne ménager aucun effort pour permettre une préparation efficace de notre équipe nationale.

Sur un autre point, le Premier Ministre a fait un bref aperçu de la récente visite qu'il a effectuée dans les provinces de l'Equateur et de la Tshuapa en perspective de la tenue, au mois d'avril 2022, de la 9ème Conférence des Gouverneurs des Provinces, prévue à Mbandaka, Chef-lieu de la Province de l'Equateur.

Parlant des préparatifs de la visite du Pape François au mois de juillet 2022, le Premier Ministre a indiqué que des Commissions constituées des membres du Gouvernement, des experts de la Présidence et des membres de l'Eglise Catholique, seront à pied d'œuvre, dès le début de la semaine prochaine, pour assurer l'efficacité des préparatifs de ce grand événement.

Pour lever les différents défis, le Gouvernement a pris l'engagement de mettre les bouchées doubles, au regard du temps relativement très court afin d'honorer l'invitation que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, a adressée à cet hôte de marque.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, représentant le Vice-Premier Ministre en mission territoriale dans les provinces du Kwilu, Kwango et

Kasai, a présenté la synthèse de l'état du territoire national qui reste généralement calme sur toute l'étendue du pays à la suite de la détermination du Commandant Suprême.

Quant à l'état d'esprit de la population, le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a indiqué qu'il a été caractérisé notamment par :

- Le retour du Président de la République, Chef de l'Etat, dans la matinée de ce jeudi 17 janvier 2022, au terme d'une visite privée en Belgique ;

- La cérémonie d'ouverture, le 15 mars 2022, de la session parlementaire de mars 2022, à l'Assemblée Nationale et au Sénat ;

- La dix-septième prorogation de l'état de siège, le 12 mars 2022, par le Gouvernement de la République, dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

En ce qui concerne la situation dans les provinces, le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières est revenu sur la clôture au Sud-Kivu de l'atelier du Programme DDRCS.

Terminant son intervention par le volet des sinistres et catastrophes, il a évoqué le cas de l'incendie qui a détruit un dépôt des produits pétroliers à Kinshasa ayant entraîné la mort d'un enfant et causé de dégâts important à une habitation voisine.

Au sujet de l'accident de circulation ayant entraîné la noyade de 9 personnes dont trois députés provinciaux de la province du Kwilu dans la rivière Mai-Ndombe la nuit du 16 au 17 mars 2022, le Rapport de la visite gouvernementale et des actions entreprises a été présenté au Conseil des Ministres.

II.2. Situation sécuritaire

Pour sa part, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a présenté la situation opérationnelle militaire et sécuritaire du pays qui demeure globalement sous contrôle des Forces de défense et de sécurité.

Il a indiqué que l'intensification des opérations militaires conjointes Forces Ar-

(Suite à la page 10)

Compte rendu de la quarante-cinquième réunion du Conseil des ministres

(Suite de la page 9)

mées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et des Forces de Défense du Peuple Ougandais (UPDF) en Ituri et dans le Grand Nord contre les hors-la-loi, suivi du démantèlement et de la destruction de plusieurs de leurs bastions ont contraint à changer d'approche de combat.

Ils évoluent actuellement en petits groupes, en évitant tout contact avec les FARDC pour s'en prendre, dans leur errance, à la population civile. Ce qui motive davantage les forces loyalistes à s'adapter afin de mettre hors d'état de nuire ces terroristes.

Toutes les Unités déployées dans le secteur opérationnel de l'Ituri, dans le secteur opérationnel de Sokola I (Grand Nord) et Sokola II (Nord-Kivu) restent en alerte et déterminées à en finir avec ces auteurs d'insécurité dans cette partie du pays.

II.3. Évolution de la situation de l'épidémie à Covid-19

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a présenté la situation liée à l'épidémie à Covid-19 en République Démocratique du Congo.

Il en ressort que la baisse de nouveaux cas de contamination se conforte davantage par rapport aux semaines précédentes.

Cette amélioration a permis au Gouvernement d'en tirer quelques principales leçons, à savoir:

Primo, la nécessité de relever le défi de faire de notre Système de Santé plus solide à travers la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle (CSU), capable de répondre à une crise épidémique soudaine.

Secundo, l'impératif de faire face à la faiblesse structurelle actuelle de notre système de santé pour être capable d'assurer une réduction de taux de mortalité qui oscille autour de 1,5%.

Tertio, la nécessité de maintenir efficaces les partenariats publics-privés et d'assurer la mise en place d'une combinaison d'outils (mesures barrières, traitements de cas confirmés, vaccination). Car, cette stratégie a permis au Gouvernement de faire baisser les cas de contamination et de diminuer le taux de morta-

lité dû au Covid-19.

Pour préserver cette situation positive et garantir un retour progressif à la vie normale, il a recommandé la vigilance absolue afin de poursuivre la sensibilisation invitant la population à observer scrupuleusement les gestes barrières pour se protéger et se prémunir contre les vagues éventuelles.

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a déploré la récente attaque d'une groupe armé sur un convoi de Médecins Sans Frontières occasionnant le retrait de cette organisation de Nizi et Bambou. Une enquête a été diligentée et les mesures de sécurité sont renforcées.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

II.4. Rapport de mission effectuée à Doha et à Ankara

Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères a fait l'économie du Rapport de mission officielle qu'il a effectuée du 07 au 11 février 2022 à Doha au Qatar avec pour but de signer l'Accord de Coopération technique et économique dans le domaine des investissements d'infrastructures.

Ce qui concrétise le mémorandum d'intention signé en février 2021 lors de la visite officielle du Président de la République, Chef de l'Etat à Doha.

Il a indiqué que cet Accord porte sur l'engagement des deux pays à coopérer dans le domaine d'infrastructures en général et dans la modernisation d'infrastructures aéroportuaires (Ndjili, Ndolo et Luano) et portuaires (Boma, Matadi et Kinshasa) dans notre pays.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères a dit avoir noté, tant auprès de l'Émir de l'Etat du Qatar lui-même qu'au niveau de différents Ministres rencontrés, une volonté du Gouvernement du Qatar de nouer un partenariat mutuellement avantageux aux deux pays et de pouvoir passer sans plus tarder à la concrétisation de projets retenus.

Il revient, dès lors, à notre Gouvernement, d'ac-

célérer la ratification de cet Accord. Aussi les Ministères sectoriels en charge de différents projets devraient-ils prendre le relais pour le suivi des différents dossiers.

Par ailleurs, de ses échanges avec le Directeur Général du Fonds Qatari des Investissements, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères indique que le financement pour la rénovation des trois ports sus-évoqués est déjà disponible, tandis que pour les aéroports, la finalisation des études est attendue d'ici à mai 2022.

En terminant sur ce premier point de son intervention, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères a précisé que ces différents financements seront effectués sous le régime de concession en vertu duquel le remboursement des investissements réalisés se fera par les recettes d'exploitation de ces infrastructures gérées par les bailleurs qatari.

Par la suite, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères, a aussi fait le point au Conseil de sa participation à la deuxième édition du forum diplomatique d'Antalya du 11 au 13 mars 2022, en Turquie. Placée cette année sous le thème de « *Réformer la diplomatie* » qui a réuni plus d'une dizaine des Chefs d'Etats et de Gouvernements et qui a été dominé par la situation en Ukraine.

En marge de ces assises, il a eu des entretiens avec le Ministre Turc des Affaires Étrangères pour faire le point de la coopération bilatérale entre les deux pays et sur la situation des Congolais en séjour irrégulier en République de Turquie.

Il a transmis à son homologue la liste des compatriotes concernés pour une prise en charge au niveau politique dans le cadre d'excellentes relations bilatérales entre les deux pays.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères a aussi eu l'occasion de faire le point de la situation de nos compatriotes bloqués en Ukraine. Ils ont pu trouver refuge en Pologne et en Roumanie. Pour ceux qui sont en Belgique et qui voudraient poursuivre leurs études académiques, il a indiqué que le Président de la République l'a chargé de suivre de près la situation.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

II.5. État d'avancement des projets d'entretien de la voirie à Kinshasa

Le Ministre d'État, Ministre des Infrastructures et Travaux Publics a présenté les éléments nouveaux enregistrés sur les chantiers des projets particuliers réalisés et en cours de réalisation pour la réhabilitation et la construction des certains axes routiers dans la ville-province de Kinshasa.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

II.6. Rénovation et modernisation des Centres et Instituts de Recherche

Le Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique a présenté au Conseil la stratégie de rénovation et de modernisation des Centres et Instituts de recherche.

Cette stratégie permettra au pays de s'assurer des capacités infrastructurelles et matérielles des structures et entités qui interviennent dans la gouvernance de la recherche.

Considérant le faible budget alloué au secteur de la recherche, qui ne permet pas à assurer la remise à niveau de la capacité de l'offre de la recherche, l'option préconisée consiste de recourir au Partenariat Public-Privé comme voie de sortie idoine pouvant booster la recherche.

Ainsi, les Centres et Instituts de recherche seront eux-mêmes capables d'en payer la contrepartie par leur propriété en faisant des montages techniques et financiers.

De ce qui précède, le Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique a formellement sollicité du Gouvernement l'autorisation de procéder au montage de ces Partenariats Publics-Privés aux fins de la rénovation et de la modernisation des Centres et Instituts relevant de son Ministère.

C'est le cas de l'Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique (INERA), l'Institut Géographique du Congo (IGC), le Centre de Recherches Géologiques et Minières (CRGM), le Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH). Tous disposent de potentiels immobiliers importants pour leur transformation et développement.

Le Conseil a approuvé cette option stratégique, conformément à la Loi N° 18/016 du 09 juillet 2018 relative au Partenariat public-privé.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa quarante-quatrième réunion tenue le vendredi 11 mars 2022.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN DOSSIER

IV.1. Du développement, de la valorisation et de la promotion des actifs miniers

La Ministre d'État, Ministre du Portefeuille a présenté au Conseil le dossier « Congo Ressources » relatif au développement, à la valorisation et à la promotion des actifs miniers de la République Démocratique du Congo.

Il s'agit d'un véhicule financier mis en place pour résoudre la problématique de la valorisation des actifs dormants des entreprises minières du Portefeuille qui ne sont pas exploités et mis en valeur.

Allusion faite notamment à certains actifs qui sont tombés dans le domaine public de l'État pour défaut de paiement des droits superficiaires, d'une part ; et de leur incapacité de faire face aux exigences du financement des infrastructures ou d'offrir des garanties devant permettre de conclure des partenariats gagnant-gagnant, d'autre part.

Elle expliqué que cette valorisation d'actifs miniers se fera à travers les marchés boursiers du monde, qui permettra de lever les fonds qui seront affectés à la certification de nos réserves et serviront de garanties collatérales pour les gros investissements.

Congo Ressources sera donc une société nationale d'exploration et de développement axée sur l'acquisition, la mise en valeur et la constitution des actifs miniers convertibles.

Le Gouvernement a approuvé l'option de la création de la société Congo Ressources. Cependant, le mémorandum avec le groupe AJN n'a pas été approuvé par le Conseil. Le dossier a été envoyé en Commission mixte gouvernementale.

Commencée à 12h56', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 16h47'.

PATRICK MUYAYA KATEMBWE
MINISTRE DE LA
COMMUNICATION ET MÉDIAS
PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT

Barrages RDC vs Maroc : les deux sélections dévoilent les listes des joueurs convoqués

Entre les équipes de la RDC et du Maroc, on connaît désormais les joueurs qui vont participer à la double confrontation de 25 et 29 mars 2022 pour une place à la Coupe du Monde, Qatar 2022.

NANA K.

Le sélectionneur principal des Léopards, Hector Cuper Raoul, a publié la liste des 28 sélectionnés après consultation avec la Fécofa (Fédération congolaise de football association). La liste des 28 sélectionnés de Hector Cuper Raoul, en prévision de la double confrontation qui va opposer la République Démocratique du Congo au Maroc, a été publiée, le samedi 19 mars 2022.

Le gardien du DCMP est l'unique joueur évoluant au championnat local à figurer sur la liste définitive des Léopards. Malgré le stage organisé à Bahreïn avec les joueurs évoluant sur le continent africain, le sélectionneur principal des Léopards, n'a pas détecté d'autres éléments pour étoffer son effectif.

Une autre surprise serait la non convocation de Jackson Muleka. Le jeune attaquant avait déjà pris le goût de la tanière, mais cette fois-ci le choix était difficile.

Toujours en rapport avec cette double confrontation, le ministre des Sports et Loisirs avait eu un entretien, le samedi 19 mars 2022, avec les anciens Léopards pour solliciter leur soutien lors du match entre la RDC et le Maroc. Il s'agissait de mobiliser les anciens internationaux de football autour de la qualification de la RDC à la prochaine Coupe du Monde, Qatar 2022.

LES 26 LIONS DE L'ATLAS

Pour sa part, le sélectionneur national de l'équipe de football du Maroc, Wahid Halilhodzic a dévoilé, jeudi lors d'une conférence de presse au complexe Mohammed VI de football à Maâmora, la liste des joueurs retenus pour prendre part à cette double confrontation.

Le match aller se jouera le 25 mars au Stade des Martyres de Kinshasa à 16h00 (GMT+1), alors que le retour est prévu le 29 mars au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca à 20h30 (GMT+1).

Voici, par ailleurs, la liste des 26 joueurs marocains retenus.

Gardiens : Yassine Bounou (Séville FC – Espagne), Munir El Kajoui (Hatayspor – Turquie) et Ahmed Reda Tagnaouti (Wydad Casablanca – Maroc).

Défenseurs : Achraf Hakimi (Paris SG – France), Sofiane Alakouch (Lausanne FC –



Suisse), Yahya Attiat Allah (Wydad Casablanca – Maroc), Adam Massina (Watford – Angleterre), Jawad El Tamiq (Real Valladolid – Espagne), Samy Mmaee (Ferencvárosi TC – Bulgarie), Soufiane Chakla (OH Louvain – Belgique), Nayef Aguerd (Stade Rennais – France) et Ghanem Saïss (Wolverhampton – Angleterre).

Milieux de terrain : Soufiane Amrabat (Fiorentina – Italie), Fayçal Fajr (Sivasspor – Turquie), Yahya Jabrane (Wydad Casablanca – Maroc), Imran Louza (Watford – Angleterre), Selim Amallah (Standard de Liège – Belgique), Azzedine Ounahi (Angers SCO – France) et Ilias Chair (Quenns Park Rangers – Angleterre).

Attaquants : Munir Haddadi (FC Séville – Espagne), Soufiane Boufal (Angers SCO – France), Abdessamad Ezzalzouli (FC Barcelone – Espagne), Ryan Mmaee (Ferencvárosi TC, Hongrie), Ayoub El Kaabi (Hatayspor – Turquie), Youssef En-Nesyri (FC Séville – Es-

pagne) et Tarik Tissoudali (KAA Gent – Belgique).

TOUT LE MAROC SE MOBILISE

En marge de cette double confrontation, le Chef du gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, a exprimé, jeudi dernier, le soutien de son cabinet à l'équipe nationale de football lors de ses deux prochains matchs décisifs face à la RD Congo.

«En tant que Chef du gouvernement, je ne puis qu'exprimer, au nom de l'ensemble des membres du cabinet, notre soutien et notre appui à la sélection nationale lors des deux prochaines rencontres qu'elle jouera face à l'équipe correspondante de la RD Congo en aller-retour les 25 et 29 mars dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde prévue cette année au Qatar», a affirmé M. Akhannouch à l'ouverture du Conseil du gouvernement.

Il a émis l'espoir de voir la sélection nationale marocaine remporter le billet de sa 6^{ème} qua-

lification à cette grand-messe footballistique mondiale, exprimant sa confiance «en cette jeune équipe qui a signé un bon parcours durant la première phase de ces éliminatoires».

Il a souligné que «toutes les composantes de cette équipe ont administré la preuve de leur attachement à la patrie et de leur disposition à défendre avec dévouement ses couleurs et à ne ménager aucun effort pour représenter dignement le Maroc à ce rendez-vous footballistique planétaire».

M. Akhannouch a indiqué que les préparatifs sont en cours au niveau du Département des sports et de la Fédération royale marocaine de football, en coordination notamment avec Royal Air Maroc, en vue d'assurer l'accompagnement par le public marocain de son équipe nationale lors du match aller prévu le 25 mars. Et de conclure que les Marocains «se rallieront tous derrière l'équipe nationale lors de ces deux rencontres décisives pour remporter la qualification à la Coupe du monde Qatar 2022».

Les 9^{èmes} Jeux de la Francophonie programmés à Kinshasa du 28 juillet au 6 août 2023

ECONEWS

Les IX^{èmes} Jeux de la Francophonie, initialement prévus en 2022 à Kinshasa, en RD Congo, se tiendront finalement du 28 juillet au 6 août 2023, a annoncé l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). «Les IX^{èmes} Jeux de la Francophonie se tiendront à Kinshasa, en RDC, du 28 juillet au 6 août 2023. Ensemble pour Kinshasa 2023», a annoncé vendredi l'OIF sur son compte twitter.

La RD Congo, désignée en 2019, devait abriter ces Jeux en 2021, mais ils ont été reportés en 2022 en raison de la pandémie de Covid-19, avant de les voir de nouveau reportés en février dernier en 2023.

A PROPOS DES JEUX DE LA FRANCOFONIE

Les Jeux de la Francophonie sont organisés par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) et le Comité du pays organisateur (CNJF), sous

l'égide de l'OIF.

C'est lors de la deuxième Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelée «Sommet», qui s'est tenue à Québec (Canada) du 2 au 4 septembre 1987 que la décision a été prise de créer les «Jeux de la Francophonie».

Ainsi donc tous les quatre ans, durant l'année post-olympique, les Jeux de la Francophonie réunissent plus de 3.500 jeunes talents ayant la

langue française en partage. Ces jeux solidaires, qui promeuvent la diversité, l'excellence et la solidarité, relèvent d'un concept original unique au monde qui rassemble la jeunesse francophone autour des arts et du sport, tout en visant à renforcer les valeurs de la Francophonie et la promotion de la langue française.

Pour sa neuvième édition, les Jeux de la Francophonie auront lieu en 2023 à Kinshasa, en RDC, le plus grand pays francophone.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com

www.econewsrdc.com

L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF

Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE

Faustin KUEDIASALA

Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO

Jonathan MUTADJIRI

Nana Kanku

Olivier Dioso

A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS

Marc NZATE

Francis Mayuma

WEB MASTER

Tighana MASTIALA

PRODUCTION

Michel MASUDI

+243 907314011

COMMERCIAL

John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL

René LOKOTA

Semaine de la RDC à Expo Dubaï 2020 : Félix Tshisekedi annoncé ce lundi aux Emirats Arabes Unis

La République Démocratique du Congo sera à l'honneur cette semaine à Expo Dubaï 2020. Depuis Kinshasa, toutes les dispositions ont été prises pour que la RDC ne rate pas la journée du 22 mars qui lui est consacrée. Preuve de l'implication de l'Etat congolais au plus haut niveau, on annonce l'arrivée ce lundi 21 mars à Dubaï du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Sur place à Dubaï, des concerts sont prévus pour valoriser la rumba congolaise, désormais classée patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco.

HUGO TAMUSA

Sauf changement de dernière minute, c'est ce lundi 22 mars 2022 que le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, arrive à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, pour prendre part à la journée congolaise de l'Expo Dubaï 2020. En effet, à l'Expo Dubaï 2020, la journée du 22 mars 2022 est réservée à la RDC.

Depuis Kinshasa, le Gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour réussir ce grand événement. Sur place à Dubaï, la RDC a misé sur tous ses atouts pour transmettre une image positive de la RDC.

Elevée au rang de patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco, la rumba congolaise sera à l'honneur avec une série de concerts prévus à Dubaï.

RENDEZ-VOUS À DUBAÏ

Au regard de mauvaises expériences du passé et de la nécessité d'assurer une réussite de la journée consacrée à la RDC à l'Expo 2020 à Dubaï, le Président Félix Tshisekedi avait appelé dernièrement le Gouvernement à « veiller à ce que la participation du pays à cette exposition dans un contexte de compétitivité bénéficie d'une meilleure préparation ».

Selon lui, cet événement devrait servir de vitrine pour le rayonnement de la culture congolaise, notamment à travers la promotion de la rumba congolaise qui a été inscrite par l'UNESCO sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

« Pour ce faire, le Président de la République a vivement recommandé qu'une exposition retrace l'histoire de la rumba suivie, de la produc-



Félix Tshisekedi lors de son dernier passage à Dubaï (Photo d'archives)

tion scénique des artistes congolais qui font l'unanimité dans la promotion de la rumba ainsi que d'autres artistes congolais de renommée internationale. Il a chargé le ministre du Commerce Extérieur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire jouer à chaque partie prenante son rôle dans le meilleur délai et condition afin que cet événement soit une réussite pour la République Démocratique du Congo», pouvait lire dans le compte rendu de la réunion du Conseil des ministres du 4 mars 2022.

Par la même occasion,

il est prévu, en marge de l'Expo Dubaï 2020, la tenue d'une foire congolaise à Dubaï ce mercredi 23 mars 2022.

Cette journée est consacrée à l'exposition des produits et de la culture congolaise à Dubaï. L'objectif poursuivi par cet événement est de mieux exposer les différentes opportunités d'investissements en RDC, mais aussi d'attirer des investisseurs vers le pays.

Pour rappel, depuis le 1^{er} octobre 2021 jusqu'au 31 mars 2022, les Emirats Arabes Unis accueillent l'exposition universelle, initialement prévue

en 2020, mais qui a dû être reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Le thème général choisi pour l'Expo 2020 Dubaï est « Connecter les esprits, construire le futur ». Il s'articule autour des nouvelles formes de mise en relation des personnes et des idées porteuses d'innovation et de développement.

Cette manifestation devrait donc inspirer les peuples et les pays à créer des synergies, pouvant répondre aux multiples défis futurs de l'humanité en termes d'opportunités, de mobilité et de durabilité qui constituent les trois sous-thèmes de cet événement.

Il s'agit de la première exposition universelle à se dérouler dans la région Moyen-Orient, Afrique et Asie du Sud (MEASA), et assurément l'un des premiers rassemblements d'envergure internationale depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19. Plus de 190 pays, parmi lesquels la République Démocratique du Congo, participent à l'Expo 2020 Dubaï pour penser le monde de demain. Quelque 25 millions de visiteurs sont attendus, la RDC quant à elle est ravie de pouvoir accueillir plusieurs d'entre eux sur son pavillon situé dans le district « Opportunité ».

RENDEZ-VOUS LE 25 MARS

AU STADE DES MARTYRS POUR NOTRE MATCH DE QUALIFICATION À LA COUPE DU MONDE AU QATAR !

RD CONGO



MAROC







FIFA WORLD CUP Qatar 2022

#LECONGOQUIGAGNE

 lecongoquigagne01
  Lecongoquigagne
  @lecongoquigagne